

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an, six mois, 14 francs, trois mois, 7 50 francs.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 12 Octobre 1865

### BULLETIN

D'après une version que certaines feuilles s'efforcent d'accréditer, le gouvernement français aurait fait une seconde circulaire au sujet de la convention de Gastein, ou aurait du moins formulé de nouvelles appréciations dans une dépêche envoyée à Berlin et communiquée ensuite aux agents diplomatiques à l'étranger. Les informations qui paraissent les plus dignes de foi se réduisent à ceci : La France ayant reçu des cabinets de Berlin et de Vienne la déclaration que les arrangements de Gastein n'avaient qu'un caractère provisoire, s'est bornée à répondre qu'elle accueillait ces assurances avec satisfaction.

Le Bulletin de Paris croit pouvoir démentir le bruit rapporté par le Journal des Débats du départ de M. le comte Walewski pour Florence où il irait remplir une mission politique. L'honorable président du Corps législatif n'a pas quitté Biarritz d'où il reviendra en même temps que la famille impériale.

Le Journal de Rome du 10 se dit autorisé à déclarer que le Pape, dans sa dernière allocution, a, comme toujours, parlé selon sa conscience, que ses paroles n'ont été ni excitées ni modifiées par aucune influence et que personne n'a osé interposer un veto qui n'aurait pas été accepté. Cette déclaration, ajoute l'organe officiel, répond à l'assertion des journaux qui ont blessé l'honneur du Saint-Siège et l'honneur du chef de la nation française en disant que le gouvernement français avait empêché d'imprimer quelques paroles de l'allocution relatives aux fanéailles du maréchal Magnan.

J. REBOUX.

Le Journal de Rennes a reçu un premier avertissement dont voici le texte :

Le préfet d'Ille-et-Vilaine, Vu l'article inséré dans le numéro de

cette feuille en date du 6 de ce mois, commençant par ces mots : « Nous n'avons pas d'autres explications à donner sur ce communiqué, » et flétrissant par ceux-ci : « So conformer à leurs sympathies et à leurs plus légitimes affections ; »

Considérant que l'auteur de cet article persiste à diriger des imputations injustes contre l'administration, et blâme, en termes inconvenants, l'exercice d'un droit qu'elle tient de la Constitution et de la loi du 3 mai 1855 ;

Considérant que de telles attaques ont pour but de provoquer le mécontentement des populations et d'exciter au mépris de l'autorité ;

Vu le décret du 17 février 1852 ;

Vu la dépêche de M. le ministre de l'intérieur en date du 8 de ce mois, approbative du présent avertissement, arrête :

Un premier avertissement est donné au Journal de Rennes, dans la personne de M. Guille, gérant du journal, et dans celle de M. Pocquet, signataire de l'article incriminé.

Fait à Rennes, en l'hôtel de la préfecture, le 8 octobre 1865.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine, J. LEFEBVRE.

#### On lit dans la Liberté :

L'idée de la revendication par la France des frontières du Rhin a fait de tels progrès en quelques semaines, que le bruit public aujourd'hui est que cette question sera traitée dans le Message impérial qui précédera l'ouverture de la session de 1866.

L'Empereur remettrait sur le tapis le projet de congrès, en constatant que dans ce congrès, la France réclamerait ses frontières naturelles, surtout comme moyen de pacifier l'Europe. Nous ne pouvons affirmer l'exactitude du renseignement qui précède. Mais, en tous cas, il indique l'état de l'opinion sur cette importante question.

#### On lit dans le Moniteur :

Le paquebot transatlantique la Louisiana est arrivé à Saint-Nazaire le 9 octobre, apportant au ministre de la guerre des nouvelles du corps expéditionnaire du Mexique, datées de Mexico le 10 septembre et de Vera-Cruz le 14. Ces nouvelles n'ont rien de saillant au point de vue militaire, la situation générale est satisfaisante

et nos troupes continuent à attendre dans leur cantonnement la fin de la saison des pluies. L'état sanitaire du corps expéditionnaire continue d'être excellent.

La presse parisienne fidèle interprète, en cette occasion, de l'opinion publique s'est montrée unanime pour applaudir à la grande pensée humanitaire dont se sont inspirés MM. Drouyn de Lhuys et Déhic en soumettant à l'Empereur leur rapport ayant pour objet de repousser l'invasion du choléra asiatique. L'idée d'un congrès sanitaire auquel seraient appelés à participer les Etats les plus intéressés par leurs relations commerciales ou par leur assiette topographique à adopter des mesures efficaces de préservation, semblait de nature à rallier à son exécution tous les esprits qui considèrent la science au point de vue pratique et civilisateur. Mais nous avions encore ici compté sans les journaux de Londres, entre autres sans le Times et le Morning-Post. « Nous ne serions pas étonnés, dit le Times, que la diplomatie considérât le rapport de MM. Drouyn de Lhuys et Déhic comme étant en connexion avec le canal de Suez et comme une tentative pour tenir plus fermement l'Egypte et pour dominer la route de l'Angleterre vers les Indes. »

En vérité, nous ne pouvons prendre au sérieux l'objection du Times, nous préférons ne voir ici, de sa part qu'une recrudescence de cette monomanie qui lui a toujours fait envisager le percement de l'isthme de Suez comme une sorte de machine de guerre dirigée contre la suprématie de l'Angleterre sur les bords du Gange et de l'Indus. Aussi le Times, comme s'il avait honte de sa pusillanimité, se hâte-t-il de reconnaître l'opportunité d'une mesure qui « fait honneur au gouvernement français. »

Quant au Morning-Post, il admet, l'utilité d'une administration sanitaire, mais il ne veut pas que cette administration ait un caractère international. Et n'est-ce pas précisément ce caractère qui imprimera aux résolutions adoptées par la conférence sanitaire l'énergie nécessaire pour triompher des nombreux obstacles qu'elle aura à surmonter? Le Post traite, d'ailleurs, la question assez cavalierement : « La conférence diplomatique est chose superflue et c'est au gouvernement égyptien d'agir seul. »

Loin de nous la pensée de suspecter la bonne volonté de ce gouvernement, mais quelle qu'elle soit, il aura besoin de se

sentir appuyé vigoureusement pour entreprendre la lutte avec les préjugés et le fanatisme dont les vieilles sociétés musulmanes sont encore infectées.

A ces mesquines objections de la presse de Londres, nous sommes heureux de pouvoir opposer l'opinion de la Gazette de l'Allemagne du Nord ; la feuille berlinoise donne, sans restriction aucune, son assentiment au projet émanant du gouvernement français :

« Il est à espérer, ajoute-t-elle, que cette idée avantagée à tous les points de vue, trouvera un accueil plus favorable et une réalisation plus facile que l'idée du congrès qui contenait également au fond une grande pensée humanitaire, mais qui a échoué par suite de jalousies et d'intrigues politiques. »

Nous terminerons en rappelant ce mot de Napoléon III : « Il y a quelque chose de plus fort que le mauvais vouloir des gouvernements, c'est l'opinion publique ; aussi ne doutons-nous pas du succès de l'appel adressé par le gouvernement français à l'opinion de l'Europe tout entière. »

(Havas.)

On écrit de Washington, le 22 septembre, au Moniteur :

Démocrates et républicains comprennent que la question intérieure, doit absorber exclusivement toutes les préoccupations publiques. L'Express, cet ardent défenseur de la doctrine de Mouroë, reconnaît aujourd'hui qu'il n'y a plus lieu de parler à ses lecteurs du Canada ou du Mexique.

Nous avons besoin, dit cette feuille, de paix et de culture, et nous devrions enlever 200,000 hommes à l'armée pour les placer dans les campagnes et les ateliers. Tant que les cités et les bourgs du Nord auront besoin de milliers d'ouvriers pour bâtir des maisons à leur population toujours croissante, tant que les villes détruites du Sud n'auront pas été réédifiées ; tant que des millions d'acres de bonnes terres, au Nord comme au Sud et à l'Ouest, resteront en friche attendant des cultivateurs ; tant que les chemins de fer, détruits par la guerre, n'auront pas été réparés ; tant que nos manufactures n'auront pas repris leurs travaux, nous devons nous abstenir de nous occuper des questions étrangères. Nous avons une dette qui s'énumère par milliards, des taxes qui

se comptent par millions ; le repos intérieur, le travail et l'industrie qui appartiennent à la paix, tels sont nos plus pressants besoins.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 11 octobre.

La réunion du Parlement, qui avait été fixée au 23 novembre, sera prorogée au mois de janvier prochain. L'ordonnance royale paraîtra dès que le cabinet aura décidé le jour de la convocation.

Dresde, 11 octobre.

Le Journal de Dresde constate que des cas de choléra se sont manifestés à Werdau. Il y a eu, du 30 septembre au 8 octobre, 30 cas de maladie, dont 7 mortels. Toutes les mesures nécessaires contre la propagation du mal ont été prises. Jusqu'à présent, Leipzig et ses environs sont entièrement exempts du choléra.

Marseille, 11 octobre.

Les lettres de Constantinople du 4 nous apprennent que l'affaire des biens des mosquées agite beaucoup la population musulmane. Les diverses transactions proposées par le grand-vizir ont été rejetées par les Ulémas ; cependant, un nouveau projet en faveur des incendiés a été admis. Les incendiés pourront reconstruire leurs maisons sur les terrains appartenant aux mosquées. Ces maisons seront transmissibles aux héritiers des incendiés ; mais le clergé musulman restera propriétaire du sol.

La conversion de la rente intérieure est arrêtée. Le gouvernement, privé des ressources des mosquées, emprunte à 12 pour 100.

Daoud-Pacha est reparti le 4 pour la Syrie, emmenant avec lui les Cosaques turcs que le gouvernement ottoman l'a autorisé à organiser.

Lord Lyons, le nouvel ambassadeur d'Angleterre, est attendu samedi 7 courant. Sir Bulwer se rendra directement à Nice.

Rome, 11 octobre, soir.

Le Journal de Rome se dit autorisé à déclarer que le Pape, dans sa dernière allocution, a, comme toujours, parlé selon l'impulsion de son cœur, avec une pleine indépendance, que ses paroles n'ont été

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 13 OCTOBRE 1865

## ON DIT.

Il existe deux mots si courts qu'ils sont prononcés avant que la réflexion ait eu le temps de les réprimer ; si légers, qu'ils peuvent atteindre tous les degrés d'élevation ; si fluides, qu'ils se glissent partout ; ils ont le pouvoir de justifier la médisance, d'autoriser la calomnie et de propager impunément l'une et l'autre. Les mots occupent dans la sphère morale exactement la place qui est attribuée aux lettres anonymes dans le domaine matériel. Seulement, il est beaucoup de personnes qui, Dieu merci, envisageraient avec horreur la fabrication d'une lettre anonyme, il en est peu... Il n'en est pas du tout qui puissent affirmer, en s'interrogeant scrupuleusement, n'avoir jamais employé ces deux mots, dangereux toujours, et parfois criminels.

En les prononçant, on croit se décharger de toute responsabilité. On se rassure soi-même par une singulière capitulation de conscience, car enfin on n'invente pas la médisance ou la calomnie... On dit est là pour calmer les scrupules, et, moyennant ces deux petits mots, on fait circuler avec empressément et sécurité les propos qui détruisent telle réputation, qui préparent la ruine et le désespoir de telle famille.

Aujourd'hui, on ne croit plus aux spectres surgissant à l'heure fatidique de minuit et traînant leurs linceuls derrière eux pour épouvanter les vivants ; on a destitué aussi les farfadets, les gnomes, les goulés et toute la tribu des esprits impurs, qui se voulaient avec joie aux diverses besognes caractérisées par un seul mot : nuire. Mais est-il bien sûr que le monde soit délivré de ces esprits, par cela seul qu'il a relégué leur existence dans le domaine de la fable ? N'y a-t-il plus de farfadets malveillants qui sont heureux du trouble qu'ils causent ? N'y a-t-il plus de goulés malfaisants, affamés, insatiables, suçant l'honneur à défaut de sang, et s'acharnant sur leurs victimes ? J'en connais, et vous qui me lisez, vous n'avez peut-être pas eu le bonheur de les éviter.

Le spectre est partout et nulle part ; il surgit dans les ténèbres, — et comme tous les spectres, il s'évanouit devant la pure lumière ; personne ne l'a jamais vu, tout le monde subit son empire ; il ravit à la jeunesse ses joies, à la vieillesse sa dignité et son repos ; il se dresse entre les amis, sépare ceux que la sympathie pourrait unir, et parfois détruit à jamais le bonheur de l'individu ou de la famille. Ce spectre est représenté parmi nous par ces deux mots perfides : On dit ! — Leur source est aussi inconnue que celle du Nil : où est-elle ? Où peut-on la chercher, la découvrir, la saisir, pour lutter contre ses miasmes délétères ? Efforts inutiles ! Cette source est aussi insaisissable que l'air, et l'on s'épuise vainement à vouloir remonter son courant ; celui-ci coule partout et se reconnaît partout à la trace fétide qu'il laisse après lui ; tout le monde, en effet, ne s'accorde-t-il pas à lui creuser de nouveaux déversoirs, de l'incliner en de nouvelles

directions ? Là où il n'a pas encore pénétré, on le porte avec un tendre soin, on le développe avec une douce satisfaction. On dit mérite l'horreur, les mépris, les répressions de la justice... Mais il s'en rit, car il sait bien qu'on ne peut l'asseoir sur le banc des accusés, ni l'appeler sur le terrain du duel.

On dit a d'ailleurs accès dans toutes les maisons ; il est choyé, il est intéressant, il est spirituel, il est amusant tant qu'il s'occupe du prochain ; c'est seulement lorsqu'on se trouve directement, personnellement atteint par sa griffe que l'on aperçoit son horrible face de spectre. On se révolte alors, on s'indigne, et, quand on a du courage, on essaye de chercher son origine. Mais quoi ! il faut dans cette recherche traverser tant de vase empesté il faut aboutir à une bourbe si corrompue, qu'on s'arrête saisi de dégoût ; le ma n'en est pas moins fait, car il existe des on dit de telle nature que la défense même, a défense la plus véridique, est à elle seule une déchéance ; on peut sortir disculpé de l'accusation, mais on en reste toujours flétri.

Pensez-vous que ce tableau soit chargé ? S'il en est ainsi, il suffirait, pour vous donner une conviction opposée, de vous citer une situation qui peut se présenter bien souvent. Vous avez habité une ville, un pays quelconque ; vous y avez été aperçu par quelque personne méprisante que vous avez peut-être mérisée ; vous changez de résidence ; dans la ville que vous habitez actuellement arrive cet individu dont votre mémoire a gardé un vague et flétrissant souvenir ; dans la crainte d'être démasqué, il appelle à dit à son aide et profère sur votre compte quelque basse calomnie. Désormais, vous aurez beau dire la vérité, il vous a gagné de

vitesse ; c'est vous qui serez le calomnialeur, vous qui serez réduit à vous disculper, vous qui, de juge, descendrez à la position d'accusé, vous qui devrez devenir votre propre avocat ; a-t-on bonne grâce à se défendre ? Le proverbe ne dit-il pas que tout mauvais cas est niable ?

On m'objectera sans doute que la crédulité a des bornes, qu'il existe des cœurs droits, des esprits nets et justes, des âmes inaccessibles aux insinuations malveillantes ; il en existe sans doute, mais combien ? Que sera leur nombre mis en opposition avec l'immense armée des gens disposés en toute circonstance à admettre le mal sans examiner, je ne dirai pas la réalité, mais encore sa probabilité ? Que sera-t-il quand il se mesurera avec cette foule timorée, qui préfère mille fois condamner cent innocents plutôt que de courir le risque d'absoudre celui qu'on lui indique comme coupable ? Que sera-t-il en comparaison des individus ayant un intérêt plus ou moins direct, inavoué, inavouable, tout-puissant cependant, qui les incite à accueillir, à transporter les on dit ? Est-il bien vrai, en effet, que le respect de la morale vous engage seul à prêter une oreille si complaisante aux on dit ? Si nous analysons cette complaisance, n'y trouverions-nous pas une forte dose d'un singulier alliage ? N'y verrions-nous pas, entre autres, une rancune ancienne ou récente, due à une toilette plus jolie ou mieux portée que la vôtre ? N'est-ce pas ce ressentiment qui vous porte à recevoir si gracieusement les porteurs de on dit, contre M<sup>me</sup> ... ? Ou ne serait-ce pas que vous n'avez pu lui pardonner de causer plus agréablement que vous ? Ou bien encore, ne s'agirait-il pas du désappointement que vous avez éprouvé en vous

apercevant qu'un personnage titré fut marqué d'un empressément que vous ambitionnez et dont vous vous jugez frustré ?

Mais allons !... Je veux bien admettre que vous soyez de bonne foi. Oui, c'est la morale seule qui vous guide, c'est la morale qui vous décide à admettre et à transporter les on dit qui viennent à vous. Vous ne tenez pas à être bonne, vous voulez vous montrer seulement juste. Dans ce cas, avant de vous faire la complice d'une vaine action, n'y a-t-il pas lieu à l'examiner, à étudier sa vraisemblance ? Ne craignez-vous pas d'agir comme ce juge qui condamnait un homme vêtu d'un habit gris, parce qu'une montre avait été volée par un individu qui portait un habit gris ? Dans l'accusation que vous accueillez et que vous allez colporter, il doit y avoir sans nul doute quelques circonstances vraies, car le mensonge ne peut exister qu'à la condition de contenir une certaine dose, parfois homœopathique, de vérité ; — privé de ce soutien, le mensonge ne saurait rester debout ; il ne pourrait fournir la carrière qu'on lui demande et atteindre le but qu'on lui indique. Mais à quoi nous serviraient l'intelligence, et le jugement, et le cœur, si celui-ci ne pouvait nous éclairer de ses lueurs divines, tandis que l'intelligence et le jugement nous présentent leurs lumières humaines ? Le cœur affirme, — l'intelligence démontre, — le jugement confirme. Mais peut-être avez-vous peu de cœur, très peu d'intelligence et pas du tout de jugement ? Tout s'explique alors, et votre crédulité, et votre facilité à colporter les on dit.

Connaissez-vous uff jeu qui consiste à former un cercle, à raconter tout bas à sa plus proche voisine une anecdote ou un